

Le 19 avril 2024

François Ramsay

Vice-président – Affaires corporatives,
juridiques et réglementaires et chef de la
gouvernance (par intérim)

Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2024-0126

Bonjour,

La présente a pour objet le suivi de votre demande reçue le 15 mars 2024 et visant à obtenir :

« J'aimerais obtenir la rémunération totale des trois dernières années des cinq plus hauts dirigeants des filiales d'Hydro-Québec avec la ventilation des avantages. »

(Transcription intégrale)

Vous trouverez la rémunération des membres de la direction des personnes morales détenues à 90 % ou plus dans les rapports annuels de la société pour les exercices clos le 31 décembre 2022 et 2023, ainsi que la rémunération et avantages de la dirigeante et du dirigeant rémunérés par une filiale en propriété exclusive au 31 décembre 2021. Ces documents sont accessibles sur le site Web d'Hydro-Québec aux adresses suivantes :

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2023-hydro-quebec.pdf>
(page 82)

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2022-hydro-quebec.pdf?v=20240220> (page 108)

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2021-hydro-quebec.pdf?v=20230223> (page 117)

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet, de même que des articles de cette loi mentionnés à la présente.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

François Ramsay

p. j.